

Aulamp à Offelen, le 17^e de Juin 1641.

S. A. m'a commandé de joindre à ce six paquet
les deux projets de Lettres qui vont en cette mesme
couverte. V. A. verra si elle y trouve quelque expression
de son goust. Au moins ils sont courts; qui est une
des conditions que V. A. me fait l'honneur de me
prescrire en telles occurrences. Il n'y a pas moyen
de trouver rien icy, dont on pourroit faire present
au Sr. Killygrij. S. A. ordonne à la Haye, où il
va passer, de luy faire tenir une chaise de quelques
1500. florins. qui apparemment luy sera la mieux
venue que des Piedsies, que, peut estre, V. A.
se résoudra de luy donner.

J'envoie trois autres projets de Lettres à monseigneur
Le Prince Guillaume que S. A. a aussi veu et
approuver.

L'Armée de l'ennemy a marche aujourd'uy de
Lisse et Caulille, jusques à Stampvijen, aux environs
de Wisse, d'où on fait estat qu'elle pourra
passer demain jusques à la venue à Venlo. D'où
il n'y a gueres loin jusqu'icy.

Ceux de Genep sont assez liberaux de leur poudre,
principalement sur le quartier du Comte de Hornis,
qui est à la portee de leurs mousquets, mais
ne font gueres de mal.

Le Comte d'Artois, le 17^e de Juin 1791

Le Comte d'Artois a l'honneur de vous adresser ci-joint
un projet de loi sur le mariage civil, tel qu'il a été
présenté à l'Assemblée Nationale le 20 Mars 1791. Ce
projet a été adopté par l'Assemblée le 20 Mars 1791.
Il est en conséquence de votre devoir de le faire
exécuter dans votre département. Je vous prie de
m'en faire un rapport par votre prochain rapport.
Je suis, Monsieur, avec toute l'estime possible,
votre très humble serviteur,
Le Comte d'Artois